



Pau, le 20 mai 2021

Cahier des charges pour une prestation externalisée de communication visant à promouvoir le déploiement du plan France Relance dans les Pyrénées-Atlantiques

De nombreuses actions de communication ont déjà été menées en 2021 pour valoriser la mise en œuvre du plan de relance dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Ces actions se sont concentrées essentiellement sur l'annonce et la visite d'entreprises lauréates des principaux appels à projets (appel à projets modernisation des secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, résilience et soutien à l'investissement industriel dans les territoires).

De nouvelles idées sont nécessaires pour valoriser au mieux la territorialisation du plan France Relance dans les Pyrénées-Atlantiques, notamment à travers la communication digitale et la production de contenus enrichis diffusables à 360° sur tous les supports de communication existants (web, réseaux sociaux, affichages classiques ou numérique, télévisions et radio locales, relations presse, événementiel, mailing).

Aussi, afin d'assurer la **cohérence** entre l'ensemble des actions de communication, une thématique unique sera choisie **par période** (transition agro-écologique, culture, tourisme, digitalisation des entreprises, inclusion numérique, biodiversité, économie circulaire, soutien aux jeunes...). Pour chaque thématique, une action de communication au minimum sera organisée dans **chaque arrondissement**, en lien avec les sous-préfectures, afin **de maximiser la couverture** des actions de communication entreprises.

Les **objectifs poursuivis par une campagne de communication à 360° territorialisée** sont les suivants :

1. **Accompagner le déploiement du plan de relance « France Relance »** dans le département, en promouvant les différents dispositifs ;
2. **Valoriser la marque « France Relance »** (et l'action de l'État), en communiquant sur les résultats obtenus et les lauréats du Plan de relance ;
3. **Assurer une couverture ciblée, homogène et exhaustive sur l'ensemble du territoire**, pour atteindre toutes les cibles susceptibles de bénéficier du Plan France Relance (particuliers, entreprises, collectivités, administrations, publics scolaires, étudiants, agriculteurs, demandeurs d'emploi, acteurs du monde de la culture).

Dans cette perspective, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques souhaite confier à une agence de communication pour un budget de **39 000 € TTC** la mise en œuvre d'une campagne globale de communication, organisée autour des 3 axes stratégiques pré-cités.

1. Accompagner le déploiement du plan de relance « France Relance » :

- **Dès le début des prestations**, mettre à disposition de la préfecture une ressource humaine pour assister les équipes de la préfecture dans la réalisation de l'ensemble des actions.

- **Dès mi-juillet**, réaliser une **vidéo par semaine** sur une thématique pour promouvoir un volet du plan de relance, dont la durée de la vidéo doit être comprise **entre 1 minute et 1 minute 30** :
 - Extrait sur un visuel du Préfet introduisant la thématique (dans son bureau ou in situ) – entre 10 et 20 secondes
 - Rappel des objectifs du dispositif - 45 secondes
 - Enveloppe consacrée à ce volet du Plan de relance – entre 10 et 20 secondes
 - Contact référent – 5 secondes
- **Au dernier trimestre 2021**, organiser un « **salon France Relance** », en lien avec les **Chambres consulaires et les collectivités territoriales** :
 - L'objectif est de rassembler, en un même lieu, sous forme de **stands**, les différents services de l'Etat, pilotes sur les dispositifs du plan de relance, afin d'informer les potentiels porteurs de projets sur le calendrier des appels à projets, les critères d'éligibilité et les modalités de calcul des subventions.
 - Des ateliers dits « **accélérateurs de projets** » pourraient être proposés pour conseiller les visiteurs et accompagner certains projets. Par ailleurs, ces ateliers pourraient aussi permettre de réorienter les projets inéligibles vers des dispositifs hors plan de relance.
 - Des **entreprises lauréates** pourraient venir témoigner de leur expérience afin d'aider les potentiels porteurs de projets.

2. Valoriser la marque « France Relance » auprès de ses bénéficiaires :

- Installer à l'entrée des entreprises lauréates et des bâtiments publics (ayant bénéficié des subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments) une « **plaque d'inauguration** ».

Ex : « *Cette entreprise a bénéficié des fonds France Relance en 2020. L'État s'engage pour préparer l'avenir dans les Pyrénées-Atlantiques.* »
- Installer sur les chantiers **des panneaux « France Relance »**.
- Publier une **newsletter mensuelle** :

Cette newsletter a vocation à être publiée sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et à être diffusée aux parlementaires, élus locaux et collectivités territoriales. Elle comprendra **quatre parties** :

 - L'édito du Préfet
 - Le bilan mensuel, avec quelques données chiffrées ;
 - Les événements marquants du mois : retour sur les actions de communication ;
 - Le focus sur un volet particulier du plan de relance.
- Publication de **témoignages** d'entreprises et de particuliers sur les réseaux sociaux et panneaux d'affichage, **dès la fin mai (#LesBellesHistoires)**
 - Il s'agirait de prendre une photo et de rédiger le portrait d'un particulier/ chef d'entreprise (ou un employé de l'entreprise). Sur la photographie, une citation serait inscrite : « Grâce à France Relance... ».
- Réaliser, chaque semaine, une **vidéo « La minute France Relance »** avec le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Cette vidéo consistera soit à :

 - Mettre en lumière un dispositif du Plan de relance ;
 - Faire un retour sur image sur les actions de communication menées durant les deux semaines précédentes.

3. Assurer une couverture ciblée, homogène et exhaustive sur l'ensemble du territoire, en démultipliant les supports :

- Organiser **une campagne d'affichage** sur les panneaux numériques des plus grandes agglomérations du département (Pau/Lescar, Oloron-Saint-Marie, Bayonne-Biarritz-Anglet) afin de valoriser les principaux visuels produits dans le cadre de France Relance.
- Diffuser **sur les radios locales des spots d'information** de 10 à 30 secondes en lien avec les thématiques du plan France Relance et organiser la captation vidéo de toutes les interventions du préfet et des membres du corps préfectoral pour les diffuser sur nos réseaux sociaux et une chaîne Youtube créée pour l'occasion.
- Produire **des webinaires et des Facebook live thématiques** entre le préfet, les directeurs des services de l'État dans le département et les associations, collectifs et institutions représentant les bénéficiaires du plan France Relance.

En matière de pilotage, il sera demandé au prestataire retenu :

- de faire des **propositions 1°) de priorisation** des différentes actions du plan départemental de communication France Relance, avec un **coût estimatif** pour chacune d'entre elles (cf. annexe n°1), **2°) de calendrier de réalisation des actions** (échancier), et **3°) de ressources consacrées** (évaluation du temps consacré par la ressource humaine chargée du dossier) ;
- d'assurer au moins **une fois par semaine (chaque lundi) une réunion de coordination** avec l'équipe de communication de la préfecture, afin de **s'assurer du bon déroulement** des opérations, de **signaler les éventuelles difficultés** de mise en œuvre et **les propositions de résolution** à déployer.

Concernant le calendrier :

- il est demandé aux candidats de transmettre leur proposition, par mail, **au plus tard le vendredi 25 juin 2021** en précisant, pour rappel, le coût estimatif prévisionnel pour chaque opération de l'annexe n°1, à l'adresse : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- La sélection du candidat retenu interviendra entre le lundi 28 juin et le lundi 5 juillet 2021 ;
- **Le début des prestations est fixé au lundi 12 juillet 2021.**

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants :

- 05.59.98.24.50 ou 05.59.98.24.10.